FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL



DATE DE LA CONCERTATION	Vendredi, 9 Juillet 2021 08:00 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Promouvoir des moyens de subsistance équitables
COORDONNATEUR	Monsieur Biendi MAGANGA MOUSSAVOU
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/33220/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Gabon

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18 19-30 31-50 51-65 66-80 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

4

1

1

0

1

0 0

49 Homme Femme Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

Éducation Soins de santé 22 agriculture/cultures 0 2

Pêche et aquaculture 5 Communication 1 nutrition

3 Transformation des aliments Élevage 5 Gouvernement national ou local 2 Commerce alimentaire, marchés 22 Utilitaires

Agroforesterie 0 5 Industrie alimentaire 0 Industrie Environnement et écologie

Services financiers 2 0 2 Autre Commerce

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

2 Petite / moyenne entreprise / artisan Travailleurs et syndicats 4

0 Grande entreprise nationale 2 Membre du Parlement

1 1 Société multinationale Autorités locales

Petit exploitant Gouvernement et institution nationale 10 34

Exploitant moyen 0 Communauté économique régionale

0 **Nations Unies Grand exploitant**

4 Organisation non gouvernementale locale 1 Institution financière internationale

0 Organisation non gouvernementale internationale Fondation privée / Partenariat / Alliance

Peuple autochtone 2 Groupe de consommateurs

Science et université 13 Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISE LA CONCERTATION DE FAÇON A INTEGRER, RENFORCER ET AMELIORER LES PRINCIPES?
Session ouverte à toutes les composantes de la société les participants pouvaient s'inscrire en ligner et participer en ligne sur zoom ou en présentiel sur les lieux
COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?
les différents segments de la société ont pris part à cette concertation
AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

/

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

La thématique abordée ce jour a porté sur « Promouvoir des moyens de subsistances équitables ». Elle a été examinée sous trois (3) axes majeurs :

- 1. Misé en place d'un salaire minimum agricole garanti (SMAG) attrayant : il était question de savoir si les travailleurs du secteur agricole sont pris en compte dans la réglementation en vigueur relative au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), et de déterminer les mécanismes que l'Etat pourrait mettre en place pour accompagner les producteurs familiaux établis en zone rurale, particulièrement les jeunes et les femmes.
- 2. Accès aux financements : il s'agissait d'identifier les sources et de proposer les mécanismes de financement des activités agricoles.
- 3. Adoption des mesures incitatives pour encourager les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap dans l'entreprenariat agricole : il s'agissait d'une part de déterminer les rôles joués par l'Etat et les organisations internationales telle que la FAO dans la sensibilisation, la formation, la promotion et la vulgarisation des métiers agricoles auprès des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec un handicap et d'autre part, d'identifier les zones agro pédoclimatiques et les filières agricoles d'avenir destinés aux jeunes, aux femmes et aux personnes vivant avec un handicap.

PISTES D'ACTION

Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

Finance	Politique
Innovation	Données et preuves
Droits de l'homme	Gouvernance
L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	Compromis
	Environnemen et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Des principales conclusions qui ont émergé des assises, il ressort ce qui suit :

- L'analyse de corpus législatif et réglementaire en matière de salaire fait apparaitre la non-prise en compte des aspects spécifiques du secteur agricole. Tous les textes juridiques existants prévoient un modèle de 40h de travail par semaine. Or, il a été constaté que l'ouvrier agricole n'a pas le même volume horaire que les travailleurs des autres secteurs (48h de travail par semaine) et que l'activité agricole se déroule en milieu rural loin des commodités et conforts des zones urbaines. De plus, la convention collective appliquée dans le secteur agricole est celle utilisée dans le secteur des eaux et forêts. Il faudrait donc prévoir un régime juridique permettant un traitement spécifique de l'exploitant et l'employé agricole.
- Il est primordial de mettre en place un fonds d'investissement pour soutenir les activités agricoles. Les professionnels du secteur agricole sont disposés à contribuer à sa mise en place par des apports financiers volontaires qui seront complétés par l'Etat;
- par l'Etat;
 Les institutions bancaires doivent disposer de spécialistes des questions agricoles pour mieux apprécier les demandes de financements y relatifs. Plusieurs demandes de crédits sont soit rejetées ou soit traitées de façon approximative et avec beaucoup de lenteur.
- L'Etat devrait mettre un accent particulier sur la sensibilisation et la formation des jeunes dès le bas âge via les NTIC pour promouvoir et vulgariser les activités du secteur agricole génératrices de revenus.
- Pour sédentariser les jeunes en zone rurale, il est primordial pour l'Etat d'améliorer leur cadre de vie en mettant un accent particulier sur les services sociaux de base tels que l'hôpital, l'école, les centres de loisir, internet, les banques, etc.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

1	Finance	1	Politique
1	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme		Gouvernance
1	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		/	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAOUE THÈME DE DISCUSSION

Résultats spécifiques du sujet de discussion 1 : « Mise en place d'un salaire minimum agricole garanti (SMAG) attrayant » :

 Procéder à une relecture et à un enrichissement du projet de texte actuellement en cours portant création du SMAG en tenant compte des préoccupations des travailleurs agricoles aussi bien en zone urbaine que rurale notamment par la création d'une allocation sociale de solidarité au profit des producteurs non-salariés ; - Accélérer l'aboutissement du SMAG par l'adoption du texte l'instituant ;

- Sensibiliser et encourager les petits producteurs et petits commerçants du secteur agricole à l'épargne retraite, et en assurer la promotion;

Elaborer une convention collective du secteur agricole.

Résultats spécifiques du sujet de discussion 2 : « Accès aux financements »

- Contraindre les entreprises locales installées à reverser une quote-part auprès d'une banque qui financera les activités agricoles des personnes morales sur présentation d'un business plan solide et respect d'un cahier de charges;

· Alléger les modalités d'accès au financement :

- Négocier les taux d'intérêt abordables auprès des organismes et institutions bancaires locaux pour les projets de développement (moins de 3% ;)
 - Renforcer des capacités institutionnelles pour proposer des biens et services adaptés au secteur agricole (petits
- producteurs, agriculture familiale, OPA) en assurant une meilleure contribution de la recherche dans l'évaluation des risques des projets, en proposant des outils d'aide à la décision, en mettant en place une synergie entre les établissements financiers et les producteurs, en proposant le leasing sur les acquisitions du matériel agricole (la banque reste propriétaire jusqu'à épuisement du crédit), en prévoyant des crédits saisonniers et des souscriptions d'assurance ;

. - Mettre en place des procédúres d'allègement bancaire : renforcer les organisations paysannes à faire valoir leurs droits auprès des banques;

Créer un fonds d'investissement agricole pour garantir l'accès au crédit de petits producteurs ;

- Créer un fonds d'aide au financement agricole

- Mettre un accent particulier sur le financement des projets portés par les femmes et les jeunes, qui sont les acteurs les plus impliqués et vulnérables dans le secteur : prévoir un pourcentage au départ pour ces acteurs ; - Favoriser la contractualisation des acteurs de la chaine de valeurs pour mieux mobiliser les fonds ;

- Promouvoir les nouveaux outils de paiement et d'épargne numérique. Résultats spécifiques du sujet de discussion 3 : « Adoption des mesures incitatives pour encourager les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap dans l'entreprenariat agricole » - Dégager les gains de production agricole ;

- Valoriser les métiers agricoles ;

- Mettre à disposition un foncier sécurisé, un accès au crédit et aux intrants agricoles et organiser les filières ;
- Renforcer l'esprit association pour promouvoir des actions coordonner en vue de l'obtention de financements auprès des différents bailleurs de fonds et appuyer, accompagner techniquement les acteurs du secteur agricole;
- Mettre en place un système d'alphabétisation fonctionnelle pour apporter plus de confiance aux personnes délaissées.
- Installer un climat de confiance entre les associations de producteurs et les partenaires des microfinances ;

- Initier les jeunes aux métiers agricoles par la création de programme scolaire d'encadrement dès le bas âge;
 Mettre en place un partenariat entre les Ministères en charge de l'agriculture et l'éducation nationale pour inscrire dans les agendas scolaires des formations et des vacances agricoles.
- Ăméliorer les plateaux techniques des écoles agricoles afin d'améliorer la qualité technique des curricula ;

- Créer des villages agricoles ;
 Créer un cadre de vie attractif en zone rural pour fixer les jeunes : hôpitaux, banques, écoles, garderie d'enfant, internet
- Faire tomber les barrières qui empêchent l'entreprenariat agricole surtout des jeunes diplômés dans le secteur agricole ;

- Vulgariser et valoriser tous les métiers de l'Agriculture ;

Apprendre aux gens à cotiser, à faire des rapports et à tenir une comptabilité ag

PISTES D'ACTION

/	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
/	une alimentation sûre et nutritive

- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

Finance Innovation Droits de l'homme L'autonomisation des Femmes et des **Jeunes**

Politique

Données et preuves

Gouvernance

Compromis

Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Les points de divergence ont porté essentiellement sur la mise en place d'un Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) et

sur la notion d'handicap.
• S'agissant du SMAG, les avis divergent sur la nécessité de l'instaurer comme mesure incitative dans le secteur agricole. L'agriculture est d'abord et avant tout une affaire de passion. Il est important de prôner, de valoriser et de promouvoir les différents métiers de l'agriculture par la démonstration de son apport. Les expériences des pays qui ont mis en avant la rémunération dans le secteur agricole poussent à revoir ce concept.

• Quant au terme handicap, les avis sont mitigés sur cette question car, très souvent des amalgames surgissent entre les

personnes porteuses ou souffrant d'une maladie celles ayant une incapacité physique à participer à certaines activités agricoles. Les personnes vulnérables également sont concernées.

PISTES D'ACTION

une alimentation sûre et nutritive
Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à

MOTS-CLÉS

Finance	Politique
Innovation	Données et preuves
Droits de l'homme	Gouvernance
L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	Compromis
	Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

LIENS UTILES

Concertations nationales
https://www.facebook.com/Concertations-Nationales-Gabon-104486125207280/?ti=as